

**Extrait d'une Correspondance de Rome.**  
L'octave de l'Épiphanie a été solennisée à Rome avec la plus grande pompe dans l'Église de Saint-André-della-Valle. On sait que l'Institut catholique fondé par le Père D. Vincenzo Palotti, mort il y a une année en odeur de sainteté, y a établi un octave du plus grand intérêt. Chaque jour de l'octave il y est chanté une grand-messe dans l'un des rites de la sainte Église catholique, arménien, syriaque, grec, copte et autres rites orientaux. Les différents ordres religieux et les collèges principaux de la ville assistent à ces cérémonies, qui attirent toujours un très-grand nombre de fidèles et même de simples curieux. C'est en effet une chose bien rare et qui ne peut se produire qu'à Rome. La catholicité de l'Église romaine s'y révèle aux yeux de la façon la plus éclatante, en même temps que son unité y brille sous cette variété de liturgie dont le fond est toujours le sacrifice et l'offrande de la victime qui a racheté le monde sur le calvaire. Dans la soirée, il y a eu un sermon dans chacune des langues vivantes les plus répandues, français, allemand, anglais, espagnol et italien. Les sermons français ont été prêchés cette année par un jeune chapelain de Saint-Louis, M. l'abbé Gallino, qui a fait les débuts les plus heureux. Enfin le dernier jour il y a eu communion générale, et nous avons la consolation d'annoncer que cette année elle a été extrêmement nombreuse et a pleinement récompensé le zèle et les travaux des ouvriers évangéliques qui ont prêché ces saints exercices.

Le collège de la Propagande est aussi en fête pendant cette octave solennelle. On connaît la composition de cette intéressante communauté, qui réunit des élèves de tous les pays de missions : Chinois, Africains, Océaniques, Japonais, etc., parlant toutes les langues, présentant à l'observateur tous les types de la race humaine. Le 12 et le 13 janvier il y a eu deux fêtes importantes de notre sainte religion ont été célébrées dans une cinquantaine d'idolâtres, parés par des enfants et par des jeunes gens originaires des pays même qui parlent ces diverses langues. L'assistance était choisie et nombreuse. On admirait tout-à-la-fois non seulement l'entente toutes les langues du monde connu, mais y voir tous les costumes de la terre. Il semble que l'intérêt serait grandement augmenté si chaque élève portait le costume de son pays. Les yeux trouvaient alors le même plaisir que les oreilles, et la curiosité serait doublement satisfaite. Quoi qu'il en soit de cette idée, que nous savons partagée par un assez grand nombre de personnes, cette solennelle académie est une des choses les plus curieuses et les plus intéressantes de la ville éternelle, et on ne peut s'empêcher de remarquer les dignes directeurs de la Propagande d'offrir chaque année aux catholiques romains et aux catholiques étrangers qui se trouvent à Rome un plaisir aussi instructif et aussi délicat.

Le 16 janvier, Rome était depuis trois jours sous le coup de la crise de Paris. On ne savait pas faire une idée de l'anxiété avec laquelle étaient attendues les nouvelles de France. La démagogie triomphait, cela va sans dire, jetant aux pauvres dupes les noms les plus avancés et les plus écarlates. Les timides et les peureux voyaient déjà la Montagne au pouvoir, le monde renversé et un nouveau tremblement révolutionnaire.

On vient de découvrir à Naples une vaste conspiration. Un agent de la démagogie a été

arrêté, et l'on n'a su sur lui toute la correspondance de la secte. La police a fait un assez grand nombre d'arrestations. Plusieurs personnes des États pontificaux se sont trouvées sur les listes. On parle surtout d'un gendarme qui était à Rome, correspondant de Mazzini, et dont l'arrestation a fait découvrir des papiers de la plus haute importance. Il paraît que plusieurs officiers et soldats se trouveraient gravement compromis.

Dans ces derniers temps, les soldats romains en garnison à Rome, ont eu avec les militaires français des rixes où s'est trahi tout leur esprit d'insubordination, et où l'on a pu voir le peu de compte qu'il faut faire sur leur fidélité et leur attachement au Saint-Siège. Ce sont là assurément des symptômes déplorables ; mais on sera loin d'en être surpris, si l'on se souvient que les hommes, officiers et soldats, qui forment le noyau de la nouvelle armée pontificale, sont les mêmes qui figurèrent le 16 novembre et qui s'enrôlèrent ensuite sous les drapeaux de la République. Qu'attendre de pareils hommes ? sinon de nouvelles lâchetés et de nouvelles trahisons. L'autorité française est grand tort de ne pas dissoudre, immédiatement après la prise de Rome, toute cette armée. Quand un corps est gangrené, quel espoir d'y ramener la vie ? Aussi tous les efforts tentés depuis dix-huit mois pour réorganiser ces restes de la force armée n'ont-ils produit et ne produiront-ils aucun résultat. Nous l'avons dit, et nous le redisons encore : il faudra que les puissances qui ont fait l'intervention assurent le maintien de leur œuvre restauratrice, en mettant le Saint-Siège sous la garde d'un contingent catholique. Telle est notre conviction profonde, et les faits qui se succèdent ne font que la rassurer.

Nous savons l'objection qu'on en tire contre le gouvernement pontifical. On dit que ce gouvernement est tellement antipathique aux populations des États romains qu'il ne saurait y trouver une armée pour son soutien. Mais cet argument n'a aucune valeur, car tout le monde sait qu'il serait possible de former une armée romaine dévouée et fidèle au Saint-Siège ; seulement, il faudrait pour cela : d'abord renvoyer tous les hommes actuellement sous les drapeaux ; en second lieu, renoncer au système de recrutement en vigueur, et qui n'appelle dans les rangs de l'armée que des oisifs et les libertins des villes ; gens déjà gagnés à la démagogie ; enfin, adopter un mode de recrutement, soit volontaire avec pension au bout d'un certain nombre d'années de services, soit forcé, au moyen de la conscription, qui amène sous les drapeaux les enfants du peuple des campagnes. Que serait, en France, nous le demandons, une armée composée en totalité de remplaçants ou même d'engagés volontaires ? La société et la religion seraient-elles bien assurées d'y trouver de défenseurs incorruptibles ? Ce qui fait la force, la discipline, la gloire de l'armée française, ce sont les jeunes cultivateurs et les jeunes ouvriers des campagnes. Eh bien ! à Rome, on trouvera aussi du dévouement, de la discipline, du courage, quand on paiera au sein des populations agricoles ; mais on ne le peut que par la conscription, et la conscription est excessivement impopulaire et ne pourrait que très-difficilement s'établir dans les États pontificaux. Pour le moment donc, nous ne voyons pas d'autre solution que celle que nous nous sommes prise la liberté d'indiquer, et sur laquelle il est à désirer que se fixe sérieusement l'attention de tous ceux qui voient dans le maintien de l'indépendance du souverain Pontificat, au moyen de sa souveraineté ten-

porable, l'un des éléments les plus essentiels de l'ordre social et religieux.

### FRANCE.

#### Nouvelle Société secrète.

[La police vient de découvrir une nouvelle société secrète, appelée l'Union des Communes, à laquelle d'autres, formées sous différents noms, étaient venues se rattacher. On a notamment celle des Défenseurs de la République. Comme on s'en convaincra, en lisant leur programme, ces associations ont pour base les principes les plus subversifs. Nous les mettons sous les yeux des lecteurs comme une preuve ajoutée à tant d'autres, de l'esprit de vertige qui agit les libres penseurs, qui veulent réformer radicalement la société. Les documents que l'on va lire, sont extraits du Constitutionnel.]

(Autographié.)

#### L'UNION DES COMMUNES.

Pour nous, il n'y a d'état social conforme à la nature de l'homme que celui où régnerait la liberté, l'égalité et la solidarité. Les trois termes de cette devise contiennent toutes les institutions que la démocratie comporte. L'ordre et la paix que les sociétés demandent, et la vérité que notre siècle cherche. En conséquence, voulant mettre un terme aux vaines discussions, aux faux systèmes qui divisent le parti socialiste, nous avons, à l'avance, qu'une même pensée, qu'un même but et qu'une même action, nous avons rédigé le programme suivant, qui devient, à partir de ce moment, la religion des travailleurs qui forment l'Union des Communes.

#### PROGRAMME.

1. Art. 1er. Nous voulons la souveraineté du peuple, le suffrage universel dans toute son étendue et toute sa sincérité. Nous voulons que tous les Français âgés de vingt ans soient électeurs, gardes nationaux et jurés, à l'exception des aliénés, des criminels et des oisifs.
2. Nous voulons que l'Assemblée nationale soit élue tous les ans, et que tout représentant infidèle à son mandat puisse être révoqué par la majorité de ses électeurs.
3. Nous ne voulons qu'un seul pouvoir, celui du peuple délégué à ses représentants. Nous voulons à jamais l'abolition du pouvoir exécutif et de ses prérogatives monarchiques. Nous voulons qu'il soit remplacé par une agence exécutive, privée de toute initiative gouvernementale, nommée par l'Assemblée, responsable devant elle et révocable à sa volonté.
4. Nous voulons que le mandat de représentant soit électif, et qu'aucune loi ne puisse être votée sans avoir été préalablement discutée dans les collèges électoraux.
5. Nous voulons la liberté de réunion et la permanence des assemblées électorales.
6. Nous voulons la liberté de réunion, de la presse illimitée, responsable seulement dans le cas de diffamation, mensonge et calomnie.
7. Nous voulons que les fonctionnaires publics, à l'exception des ministres, soient élus par le peuple et choisis parmi ceux qui n'ont pas de fortune.
8. Nous voulons que le traitement des représentants, des ministres du haut clergé, et de tous les fonctionnaires, soit réduit à la juste rémunération de leur travail.
9. Nous déclarons que la qualité de représentant est incompatible avec toutes les au-

tres fonctions, même celle de ministre, et que le cumul des fonctions publiques salariées soit un cas de prévarication.

10. Nous voulons l'abolition de la rente et de l'intérêt usuraires de l'argent.
11. Nous voulons l'impôt progressif sur le capital.
12. Nous voulons que la justice soit gratuite dans toutes ses formes.
13. Nous voulons que des jurés professionnels soient institués dans toutes les corporations.
14. Nous voulons que tous les objets de consommation et que tous les loyers soient taxés au maximum, et que le travail le soit au minimum par les jurés.
15. Nous voulons l'abolition de la conscription, nous voulons que l'état militaire soit une profession libre et rétribuée comme les autres.
16. Nous voulons le droit à l'existence pour tous les membres du corps social.
17. Nous voulons pour tous l'instruction gratuite, obligatoire et professionnelle.
18. Nous voulons que l'Etat ouvre un crédit à chaque travailleur, afin qu'il puisse exécuter librement son industrie.
19. Nous voulons des maisons d'asile pour l'enfance, des offices médicaux et des pharmacies gratuites dans toutes les communes de la République, des maisons de santé pour les malades, et des maisons de retraite pour les infirmes et les vieillards dans les cantons.
20. Nous voulons, par une application rationnelle de la solidarité, que le malheur qui tombe sur chacun soit à la charge de tous, et que la société soit également garante de tout préjudice causé à la personne et à la propriété de chaque travailleur.
21. Nous voulons, par mesure d'économie sociale, que l'Etat rentre en possession du sol.
22. Nous voulons le remboursement de la dette publique par les électeurs des monarchies déchues.
23. Nous voulons des récompenses nationales pour les progrès et pour le mérite, et une indemnité équitable prise sur les fortunes de ceux qui ont gouverné et trahi la France, à toutes les victimes de la monarchie et de la réaction.
24. Nous voulons l'abolition de la peine de mort en toutes matières.
25. Nous voulons que les emblèmes de la République soient à l'avenir, le drapeau rouge et le niveau. (Imprimerie nationale.)

#### Nécrologie.

Un représentant du département des Landes, (France) un des économistes les plus célèbres de ce temps, le propagateur zélé de la liberté du commerce et de l'industrie, M. Bistat, vient de mourir à Rome. Cet esprit distingué était resté longtemps éloigné de la vérité religieuse. Dans les derniers mois de sa vie, dont il croyait le terme encore éloigné, il étudia avec conscience la doctrine catholique, et dès que la lumière apparut à ses yeux il n'hésita pas à se soumettre à l'autorité de l'Eglise. Il en fut le bonheur, avant d'expirer, de recevoir ses secours et ses consolations. Voici ce qu'il écrivait un mois de novembre dernier :  
" Si jamais je rentre au gîte, mon plus grand vœu sera d'être à Rome et de n'y avoir rien vu. Je n'en ai visité que Saint-Pierre et le mont *Pincio*, où je vis tous les

jours m'exposer au soleil, mais où je ne puis rester longtemps parce qu'il n'y a pas de bancs. Je n'aurais donc rien vu qu'à vol-d'oiseau, et malgré cela pourtant, la lecture, les conversations, l'atmosphère elle-même, vous apportent de nouvelles connaissances ; mais ce qui me frappe le plus, au milieu de tout cela, c'est la solidité de la tradition chrétienne et l'abondance des témoignages les plus irrécusables sur sa réalité.

" Dieu, dit M. de Monsbert, semble avoir tout disposé pour ramener à lui l'âme de M. Bastiat. En quittant la France, il ne voulait aller qu'à Pise et déjà même il songait au retour, quand une famille qui lui était chère, l'entraîna à Rome où la Providence l'attendait pour le faire entrer au bercail par les soins d'un parent et d'un ami, de M. l'abbé Monclar, prêtre de la Congrégation de Saint-Sulpice. M. l'abbé Paillot et M. Duceux participèrent le bonheur de contribuer à cette édifiante conversion avec ce respectable ecclésiastique aux lettres duquel nous empruntons des détails touchants sur un mort vraiment chrétien :

" Le dimanche, 22, dit-il, je lui portai le Saint-Sacrement à neuf heures du matin. Il voulait absolument se mettre à genoux pour communier, et ses sentiments religieux furent aussi édifiants que nous le pouvions désirer. " Oh ! mon ami, me disait-il un peu après, quel acte solennel je viens de faire ! Oh ! je suis bien résolu de ne jamais plus regarder en arrière !... "

" Son bonheur était si grand, qu'il voulut le consigner sur un livre de prières que j'avais acheté pour lui ; je l'ai vu depuis sa mort seulement, et par celui de ses amis qui lui prêta son crayon à cet effet.

" Il ne pensait pas que sa fin fût si prochaine, et nous étions loin de le soupçonner nous-mêmes. Ce n'est que le lundi, 23, où il fit une promenade en voiture, prit du sirop dans un café, et monta seul à son deuxième étage, que nous eûmes des inquiétudes d'après la déclaration positive du médecin. Le lendemain, 24, deux heures avant sa mort, et levé, il dicta son testament en présence du chancelier du consulat et de trois témoins, resta une heure debout, puis se coucha. Au bout d'une demi-heure il appela ; M. Paillot se présente. " Non, non, tous deux, dit-il. " Je quittai mon bréviaire et m'approchai ; il me saisit la main, la serra vivement et s'écria : " Oh ! que je suis heureux d'avoir maintenant mon esprit aussi tranquille ! Si je pouvais dire ce que je sens ! si je pouvais parler !... " Mais son larynx, profondément altéré, l'en empêchait. Je cherchai à le calmer ; et lui toujours assis sur son lit : " La vérité, reprit-il " en me serrant la main, la vérité, je la comprends maintenant " mais il ne put continuer, et ses recoucha.

" Quelques minutes après, il était cinq heures et quart, M. Paillot et M. Duceux se retirèrent pour aller dîner et revenir passer la nuit pour me remplacer. Le médecin et moi restions seuls, quand tout-à-coup, par une inspiration soudaine et sans réflexion, car je n'avais pas la tête à moi, je prends le crucifix que le procureur de la paroisse venait d'apporter avec les saintes huiles, en me laissant tous ses pouvoirs, et je fis la consécration de l'administrier. Son esprit resta calme jusqu'à son dernier instant ; il répondit à toutes les prières, s'unif visiblement à toutes mes exhortations, et mourut, en approchant, par un dernier effort, du crucifix que je lui présentais, ses lèvres pâles et décolorées.

### FEUILLETON.

## LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES. 1793.—1848.

(Première partie, 1793.)

(Suite.)

Oui, citoyen, dit Gérard infiniment flatté du commandement dont il était investi. Demain, reprit le jeune homme, je rendrai compte au comité révolutionnaire de votre dévouement, et il vous sera accordé quelques assignats pour boire à sa santé.

Vive Georges ! crièrent toutes les voix avec une approbation frénétique.

Un instant après cette bande de pillards entra dans le ravin et remonta le chemin qui conduisait à Arles. Pendant quelque temps encore l'on entendit leurs chants s'élever inégalement les échos de la campagne ; puis tout à coup tout bruit s'éteignit.

Georges était resté sur le seuil, immobile et attentif. Quand la nuit fut redevenue entièrement silencieuse, il releva sa tête qu'il avait tenue jusqu'alors penchée sur sa poitrine, il ferma la porte, puis il alla à la cheminée

et remonta dans les cendres un tison presque éteint, il alluma la lampe.

Marianne n'avait pas fait un mouvement, seulement ses yeux s'élevaient machinalement vers le ciel.

Le jeune homme alla à elle et lui prit doucement la main :

Pour la première fois de ma vie, ma sœur, j'ai menti.

Mon frère, c'est un léger mensonge.

Marianne reprit Georges après un instant de silence, ils sont partis, écoute moi : La République punit de mort tous ceux qui donnent asile aux proscrits qu'elle poursuit et condamne ; tu savais cela, ma sœur, et tu leur as dit : entrez, et tu les as cachés, c'est bien. Je ne suis pas ton juge ; je te comprends, je l'absous. Mais, au nom du ciel ! ne fais pas une seconde fois ce que tu as fait ce soir ; mieux vaudrait, vois-tu, mettre le feu toi-même à cette maison !... ce que je te dis est sérieux, car je ne pourrais pas empêcher un second fois ces hommes d'entrer comme je l'ai fait aujourd'hui, et alors se serait ta mort, ma sœur, et celle de notre père... Rien ne pourrait nous sauver, ni toi, ni lui, ni moi, qui viendrais mourir à ce vous.

Je sais, Georges, reprit Marianne d'une voix calme et noble, que la république a dit de repousser les proscrits ; mais, avant elle, Dieu a dit de secourir les malheureux. Ton âme est noble, généreuse, mon frère, reprit Marianne. Tu pouvais les perdre, et tu les as sauvés !

Où sont-ils ? dit Georges brusquement.

Dans le grenier... là haut.

Ne m'as-tu pas dit qu'ils doivent partir ce soir ?

Oui, mon frère.

Ils peuvent maintenant sortir en toute sûreté, vas les prévenir, et qu'ils partent ! Marianne, qu'ils partent !

Pendant ce court dialogue, la voix de Georges avait été si sèche, si dure, que la jeune fille n'osa pas ajouter un mot. Elle se dirigea vers la porte du grenier, et monta le petit escalier.

Georges la regarda s'éloigner, mais il leva les yeux au ciel, et son visage prit tout-à-coup une expression farouche et baineuse sans transition aucune ; Caste damnée ! s'écria-t-il d'une voix qui grondait sourdement dans sa poitrine ; cette maison était maudite, puisque tu en avais touché le seuil ; il a suffi que tu y passasses le pied, pour y apporter le deuil et le deshonneur !

Insensé ! dont la pensée aveugle voulait rejeter sur des têtes innocentes la responsabilité des hideux excès auxquels se livrait chaque jour cette lie de société, chérie de la république.

Georges était debout devant la cheminée, lorsque le marquis de Svermay et son fils parurent les premiers.

Nous vous devons la vie, monsieur, dit le marquis, en déclinant devant le jeune homme sa tête blanche et vénérable.

Georges ne répondit rien ; mais son regard éveillé de sa méditation, s'attacha sombre et farouche sur celui qui parlait.

Le marquis surmonta l'impression que lui causait ce regard de passions, de haines et d'yeux fatals et eut l'air d'avoir attaché sur Georges son regard calme et digne :

Je sais, lui dit-il, que vous appartenez à ceux qui causent tous les maux de la France, à ceux qui se sont donnés la terrible mission de régénérer la société... C'est une démence cruelle, qui s'est emparée du génie de la France et lui a fait renier son passé si glorieux et si splendide pour fouiller l'âme humaine sanglante dans les ténébreux d'un avenir inconnu... Quand le torrent emporte, il faut le suivre ou être renversé par lui, jusqu'à ce que les débris amoncelés forment une digue qui l'arrête ; cette digue vous la faites avec des corps morts, elle n'en sera que plus inébranlable. Je vous le répète, pour que les paroles du vieillard prosaïque restent gravées dans votre mémoire, jeune homme : mission fatale que celle qui procède par la ruine et la désolation.

Le déluge était une mission fatale, et il s'est accompli, répondit Georges.

Le déluge était dans la main de Dieu.

La révolution est dans la main du peuple, reprit le jeune homme avec enthousiasme.

Ne faites pas appel aux passions de ce peuple, si vous voulez qu'il fasse de grandes choses ; c'est une de ces organisations terribles qui portent en elle le bien et le mal. Le bien est dans le cœur, le mal est dans la tête.

C'est toujours ainsi que vous parlez, vous autres, gens nobles et puissants. Privilèges et fortune, gloire et puissance, tout allait à vous, et vous en avez usé avec orgueil, al-

lutisme et avenglement jusqu'au jour où vous avez senti tout cela crouler avec vous. Edifice vermoulu, vous n'êtes plus qu'à faire de grands sauts de l'ange sur le feu, sans secourir les générations nouvelles. Oui ! nous sommes ennemis d'instinct et de naissance, vous avez l'orgueil, nous avons la haine. Un abîme nous sépare et rien ne le comble.

Georges avait prononcé ces paroles avec une expression d'étrange enthousiasme. Il continua d'une voix ardente : Vous me devez la vie, dites-vous, oh ! je vous délie de toute reconnaissance, car c'est entre nous une lutte à mort, une lutte inévitable.

Où, une lutte à mort !... une haine sans fin ! interrompit Henri dont les yeux lançaient des éclairs.

Le vieillard écoutait avec amertume.

Georges reprit : sachez le bien, vous sortez d'ici libres et vivants, non parce que ma volonté a été de vous sauver, mais parce que cette enfant à la quelle vous avez demandé asile, est ma sœur, parce que ce toit sous lequel vous vous êtes réfugiés est celui de mon père. Une fois que vous aurez dépassé le seuil de cette maison, faites vous destinée que nous ne vous recourrons jamais !

France !... France !... dit le vieillard d'une voix désolée, tu es donc bien entièrement perdue, l'ange protecteur qui présidait à ta destinée t'as donc bien entièrement abandonnée, ma pauvre France !... puisqu'il a ainsi semé dans les âmes généreuses l'aveuglement et l'erreur.

Non ! la France ne périra pas ! s'écria Hen-